



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16 / 05 / 2023

Dossier complet le : 27 / 06 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7185

1 Intitulé du projet

Création d'une annexe alluviale en rive droite de la Sambre sur la commune de Pont-sur-Sambre (59, Nord)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

FDPPMA 59

Raison sociale

Daniel SKIERSKI (Président)

N° SIRET

4 1 9 3 4 9 9 5 6 0 0 0 2 1

Type de société (SA, SCI...)

Fédération départementale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

SKIERSKI

Prénom(s)

Daniel (Président)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|--|
| catégorie n°47b | défrichement « en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare ». |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans son principe, le projet consiste à créer une annexe alluviale à Pont-sur-Sambre, connectée en permanence à la Sambre, dans l'optique de favoriser la reproduction naturelle du Brochet (espèce repère du contexte). En outre, ces aménagements seront favorables aux cortèges floristiques et faunistiques associés aux zones humides. Les terrassements liés aux travaux (creusement de l'annexe et nivellement des berges en pente douce) couvriront 4 250 m². La surface en eau de l'annexe sera d'environ 2 100 m² (à la cote normale de la Sambre). Les surfaces bordant l'annexe seront végétalisées (cortèges héliophytiques et prairies hygrophiles). Ces travaux s'accompagnent d'un nécessaire abattage d'une partie du boisement présent sur la parcelle et comprenant une peupleraie à convertir dans sa totalité (↔ 4 650 m²), une partie d'un boisement de recolonisation (1/2 de l'existant soit 1400m² de saulaie) ainsi qu'un cordon boisé le long d'une mare (↔ environ 20 m² d'aulnaie/fresnaie) et une portion d'un double alignement de thuya (↔ environ 20 m²). In fine, ces 6 100m² déboisés seront en eau (↔ reboisement impossible) ou en espace prairial gérée pour être maintenu "ouvert" (↔ reboisement non souhaité), expliquant le "défrichement" de 0,61 ha.

4.2 Objectifs du projet

Comme évoqué précédemment et détaillé dans le dossier d'accompagnement, le projet vise à créer une annexe hydraulique de profondeur modérée (environ 1m à la cote normale de la Sambre), connectée en permanence à la Sambre et présentant des berges à faibles pentes (↔ platières) plantées de ceintures végétales hygrophiles. L'objectif premier est de créer un espace de reproduction (frai) et de grossissement (nursérie) favorable au brochet, comprenant une communication aisée avec la Sambre (↔ accès géniteurs et dévalaison des juvéniles), des surfaces propices à la ponte (↔ berges végétalisées et rapidement inondables) et des zones de grossissement fonctionnelles (↔ bordures en eau "ouvertes" et diverticulées pour optimiser les volumes d'habitat de croissance et minimiser les prédateurs inter- et intraspécifique).

En outre - et conformément au principe de l'espèce "parapluie" - ces aménagements à vocation ésoicicole vont également bénéficier à de nombreuses espèces de poissons (zone d'abri, de reproduction et de nutrition), d'invertébrés (aquatiques et amphibiens) et plus largement aux cortèges typiques des zones humides (flore, insectes, avifaune et mammifères).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Comme explicité dans le dossier d'accompagnement, l'opération peut se résumer en trois familles de travaux qui seront successivement mises en œuvre :

1 - Travaux PRELIMINAIRES

- Fauchage de la strate herbacée ;
- Abattage et essouchage d'arbres (peupleraie notamment) et arbustes ;
- Création d'hibernaculum (↔ Mesure ERC pour le crapaud commun)

2 - TERRASSEMENTS ET GENIE CIVIL

- Terrassement en déblai de l'annexe hydraulique et du chenal principal
- Ouvrage de protection contre l'Hydrocotyle

3 - VÉGÉTALISATION

- Travail d'enherbement ;
- Plantation de plants forts d'hélophytes ;
- Création de haies arbustives ;

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Cf. esquisse paysagère - dossier d'accompagnement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Outre le présent examen au cas par cas, le projet s'est avéré soumis à l'issue des échanges successifs avec les services de la DDT et DREAL (Cf. "cadrage préalable" § 1.2 dossier d'accompagnement) uniquement à la rédaction d'un dossier de "déclaration" au titre de la LEMA du fait des rubriques n°3.2.3.0 (création de plan d'eau), n°3.3.1.0 (mise en eau de zones humides) et n°3.1.2.0 (Modification du profil en long).

A titre indicatif:

- le projet a été dispensé de procédure "espèces protégées", suite aux ajustements ERC concernant notamment le crapaud commun (↔ échanges avec Mr Gabillard).
- l'UDAP a été informée du projet (mai 2020) du fait des périmètres de protection des abords de monuments inscrits.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|---|
| Fauchage et défrichage préliminaires Abattage peupleraie et autres boisements Terrassements (en déblai stricts) Plantations comprenant des surfaces de végétation hygrophile (1085 m ²), de prairies (5400 m ²) et de haies arbustives (195 m ²) | 7620 m ² 6100 m ² 4250 m ² (↔ 4 550 m ³) env. 6700 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 97 Voie : Grande rue

Lieu-dit :

Localité : Pont sur SAMBRE

Code postal : 5 9 1 3 8 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 3 ° 5 0 , 4 8 " 7 Lat. : 5 0 ° 1 3 , 1 0 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Non concerné

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU communal approuvé le 03/12/2009 (Cf. DDLE joint - § 2.5.1). Site en zone naturelle (N) sans enjeux identifié, soumis à un aléa d'inondation "fort" et hors périmètre de protections de captages.

^[1] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

[Empty text area for project description]

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ZNIEFF de type 2 (n° 310013731) : Plaine alluviale de la Sambre en amont de Bachant ZNIEFF de type 1 (n° 310014127) : Prairies humides d’Aymeries |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d’une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Parc naturel régional de l’Avesnois (FR8000036) |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est inclus dans les périmètres de protection des abords de deux bâtiments INSCRITS au registre du patrimoine historique - L'ancienne tour de guet, - La maison natale du peintre Félix del Marle. (Cf. Dossier d'accompagnement § 2.6.2) |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La peupleraie existante (4600 m ²) identifiée comme ZH dans le SAGE de la Sambre. (Cf. Dossier d'accompagnement - § 2.6.1) Les données d'inventaires in situ complètent le zonage (Cf. Dossier d'accompagnement § 2.4.3.2) |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan d'Exposition aux Risques d'Inondation (PERI) de la Sambre (arrêté de prescription du 4 mars 1986) |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non concerné mais captages existants sur les communes limitrophes (captages d'Aulnoye-Aymeries et Bachant) |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Vallée de la Sambre" ((n°FR3102006, Type B (pSIC/SIC/ZSC) en lisière sud-ouest du site (Cf. Cartographie - dossier d'accompagnement) A noter la présence à ≈ 4km du site « Forêts de Mormal et de Bois l'Evêque, Bois de la Lanière et Plaine alluviale de la Sambre » – n° FR3100509 – Type : B (pSIC/SIC/ZSC) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déblais positifs d'environ 4 550m ³ (Cf. § 4.5 du présent formulaire) |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet va dans le sens d'une amélioration de la biodiversité du site (reconversion de la peupleraie, création d'habitats humides fonctionnels et diversifiés d'un point de vue floristique et faunistique, amélioration des conditions d'abri et de reproduction de la faune piscicole,...). En outre, il enrichit les continuités latérales de la Sambre (↔ annexe hydraulique en communication permanente). |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le bilan du projet est nettement POSITIF: - Le projet va défricher un cordon d'aulnaie/frênaie alluviale (≈ 30 ml) mais des créations de haies (≈ 195 m ²) sont intégrés au projet (logique ERC). - le projet va générer ex nihilo ≈2100 m ² de ceintures hygrophiles et ≈ 4360 m ² de prairies mésophiles. |
| Milieu naturel | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Forestiers: conversion d'une peupleraie de 4600 m ² notamment - voir détail "défrichement" au 4.1 du présent formulaire |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La parcelle en projet est en zone inondable (en lien avec ses objectifs écologiques) mais les conditions d'inondabilité ne seront pas sensiblement modifiées par le projet |
| Risques | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | uniquement durant les premières phases des travaux (↔ défrichage, terrassement) du fait des allers/retours d'engins et camions. |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | uniquement durant les premières phases des travaux (↔ défrichage, terrassement) du fait des aller/retours d'engins et camions et de l'activité des engins in situ. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | (id. Supra) |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les terres à excaver (↔ 4 550m ³) sont classées en déchets "inertes" |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les incidences paysagères du projet sont globalement POSITIVES, en lien avec la restauration d'une zone humide ouverte en fond de vallée et la diversification des perspectives au sein de la parcelle. Ces modifications du paysage local n'affecteront pas négativement les enjeux architecturaux et culturels des deux monuments inscrits concernés. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Dans la logique du point précédent, le projet s'accompagne d'une plus-value des usages existants (promenade et pique-nique sur la prairie) qui seront maintenus |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les incidences (pressenties et résiduelles) du projet sont développées dans le dossier d'accompagnement (Cf. § 5).

En substance, les incidences négatives pressenties du projet en lien avec la création de l'annexe alluviale à vocation ésoicicole (↔ objet premier de l'aménagement) concernaient principalement :

- les risques de perturbation de l'habitat voire destruction directe (écrasement) des quelques individus de crapauds commun présents sur le site.
- la perte d'habitat forestier, en particulier une partie de la saulaie (intérêt chiroptérologique notamment).

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures ERC en lien avec les incidences pressenties du projet (Cf. § précédent) sont développées dans le dossier d'accompagnement (Cf. § 5).

En application de la logique ERC et en concertation avec la DDT/DREAL et le PNR de l'Avesnois, des aménagements connexes ont été intégrés au projet. En particulier, la logique d'évitement s'est traduite par la mise en place - avant les travaux - d'un hibernaculum pour la population de crapauds. Des plantations arbustives ont également été ajoutées dans ce sens (réduction).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant :

- la rubrique et l'ampleur des travaux justifiant la procédure d'examen au cas par cas (0,61 ha défrichés pour un seuil à 0,5 ha),
- que les 2/3 de ces défrichements (4600 m²) visent à convertir une peupleraie en une zone humide fonctionnelle et zone de frai pour le brochet (↔ habitats et espèces à enjeux de préservation/valorisation dans le contexte de fond de vallée de la Sambre),
- que les habitats existants présentent des enjeux écologiques très limités,
- que ces enjeux faunistiques et floristiques seront sensiblement valorisés à moyen terme à l'issue des travaux, l'analyse des incidences développées dans le DDLE joint au présent formulaire apparaît suffisante à l'instruction environnementale du projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Dossier de déclaration au titre de la LEMA (version avant dépôt auprès de la DDT). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | | <input type="checkbox"/> |
| 3 | | <input type="checkbox"/> |
| 4 | | <input type="checkbox"/> |
| 5 | | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SKIERSKI

Prénom Daniel

Qualité du signataire Président

À LE QUESNOY

Fait le 1 / 9 / 06 / 20 / 23



Signature du (des) demandeur(s)